

La Belle Étoile est la première association d'aide aux migrants à avoir été créée dans la région, en 1994. Depuis, d'autres associations ou collectifs ont vu le jour, à Calais, puis à Dunkerque, Norrent-Fontes, Steenvoorde, Saint-Omer, Cherbourg et Angres.

Les bénévoles de ces associations ont d'abord parlé à l'urgence sanitaire en aidant les migrants à se soigner, à se vêtir et à se nourrir. Ce travail humanitaire s'est rapidement transformé en travail social car ces personnes dans la détresse avaient également besoin de se confier et d'être conseillées.

Nous nous sommes plongés dans les questions juridiques et administratives. Dans les préfectures, auprès d'avocats ou de juristes, nous avons compris l'impasse dans laquelle se trouvent la plupart des migrants qui marchent le long de nos routes.

Tous les bénévoles se sont posé les questions qui suivent et elles nous sont encore posées lorsque nous tenons des stands ou que nous manifestons dans la rue. Nous avons tenté d'y répondre le plus clairement et le plus honnêtement possible.

Nous espérons que ce livret vous aidera à mieux comprendre la situation de ces exilés sans refuge que l'on appelle migrants.

Terre d'errance Norrent-Fontes

Exilés sans refuge

Quelques réponses aux questions que l'on se pose au sujet des migrants



août 2010

Bibliographie

- Coordination Française pour le Droit d'Asile, *La loi des « Jungles »*, rapport téléchargeable gratuitement sur le site <http://cfda.rezo.net>.
- Jérôme Valluy, *Rejet des exilés – Le grand retournement du droit de l'asile*, éditions du Croquant.
- François Legeat, *Destins clandestins*, éditions de Juillet en partenariat avec Amnesty International.
- Fabrizio Gatti, *Bilal, sur la route des clandestins*, éditions Liana Levi.
- Migreurop, *Guerre aux migrants : Le livre noir de Ceuta et Melilla*, éditions Syllepse.
- Cédric Domenjoud, *Tomorrow England, la situation des migrants 5 ans après Sangatte*, Les points sur les i.
- Serge Daniel, *Les Routes clandestines – Immigrés, passeurs et frontières*, Hachette Littératures.
- Alain Tarrius, *La remontée des suds – Les migrants en Europe méridionale*, éditions de l'Aube.
- Cimade, *Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants*, téléchargeable gratuitement sur <http://cimade.org/publications>.
- Des ponts, pas des Murs, *Petit guide pour comprendre les migrations internationales*, téléchargeable gratuitement sur <http://www.despontspasdesmurs.org> rubrique « boîte à outils ».

Les associations

- C'sur : <http://www.csur62.com>
- Collectif Fraternité migrants (Angres) : <http://www.politis62.org> rubrique « sites hébergés »
- Les exilés du 10^e : <http://www.exiles10.org>
- La Marmite aux Idées : <http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com>
- Salam Nord-Pas-de-Calais : <http://www.associationsalam.org>
- Terre d'errance Flandre Littoral : <http://www.terrederrancefi.com>
- Terre d'errance Norrent-Fontes : <http://terreerrance.wordpress.com>
- Terre d'errance Steenvoorde : <http://www.testeenvoorde.fr>

Plus de 624 millions d'euros par an pour expulser des gens tellement désespérés qu'ils sont prêts à risquer leur vie pour revenir...

Ceci sans compter le coût des compagnies de CRS basées en permanence à Calais depuis plusieurs années, la participation financière à la politique européenne d'immigration (Frontex, Eurodac).

Ne pourrait-on pas mieux utiliser tout cet argent public en accueillant humainement ces personnes ?

La forteresse Europe

« Il faut expulser les étrangers pauvres ! » disait en 2008 monsieur Frattini, vice-président de la Commission européenne.

Cette phrase résume la position de l'Union européenne face à la question des migrants.

Car l'Europe se construit sur le modèle d'une forteresse, avec une armée pour rendre les frontières hermétiques : **Frontex**.

L'agence Frontex (pour « frontières extérieures ») c'est :

- 84 millions d'euros de budget en 2009,
- 254 salariés et 500 membres d'équipes d'intervention rapide,
- des radars, des satellites, des drones, des bateaux, des avions.

Frontex :

- intercepte les migrants en mer et les reconduit illégalement dans les pays qu'ils viennent de quitter sans s'inquiéter de savoir s'il y a des demandeurs d'asile parmi eux,
- finance indirectement la construction de camps dans les déserts de Libye, du Maroc ou de la Mauritanie. Camps où sont parqués les migrants malchanceux. Camps dont personne ne sait ce qui s'y passe exactement.

À cette réalité, il faut ajouter celle des accords bilatéraux.

Par exemple, entre la France et la Grande-Bretagne pour préparer des expulsions de force vers l'Afghanistan...

Ou les accords signés entre l'Italie et la Libye : désormais, quand la police maritime italienne intercepte une barque de migrants, ces derniers sont reconduits en Libye...

En externalisant la détention abusive et la torture, l'Europe garde les mains propres et reste la terre des Droits de l'Homme.

D'où viennent les migrants présents dans notre région ?

★ d'Afghanistan

De 1979 à 1989 l'Afghanistan s'est battu contre l'invasion des troupes de l'URSS. De 1992 à 1996, le pays est en guerre civile avant de tomber entre les mains des talibans. Ces extrémistes religieux contrôlent presque tout le territoire jusqu'à l'invasion de l'OTAN, fin 2001. Depuis, l'Afghanistan est le théâtre de violences quotidiennes et le premier pays producteur de pavot (opium et héroïne).

★ d'Érythrée

Jeune et petit pays de la corne Est de l'Afrique, l'Érythrée est considérée comme l'une des pires dictatures africaines par les organisations de défense des droits de l'homme.

Le service militaire y est obligatoire pour les filles et les garçons à partir de 18 ans et sa durée est illimitée. Tout déserteur risque la peine de mort.

★ d'Éthiopie

L'Éthiopie se déchire depuis de nombreuses années avec la famine comme toile de fond. Des milliers d'opposants au gouvernement y sont détenus sans jugement, plusieurs groupes indépendantistes se battent régulièrement contre l'armée gouvernementale. Le pays est en guerre sporadique avec l'Érythrée depuis que celle-ci a proclamé son indépendance en 1993.

★ d'Irak

Saddam Hussein est l'un des pires dictateurs que la Terre ait portés. Pourtant, plusieurs années après son exécution, le pays est en proie à des violences quotidiennes menées par des groupes extrémistes luttant contre l'occupation des forces de la coalition (États-Unis notamment).

★ d'Iran

Depuis la révolution islamique, l'Iran est contrôlé par les gardiens de la révolution. Les présidents les plus modérés ont été poussés vers la sortie jusqu'à l'arrivée d'Ahmadinejad, un ultraconservateur. Les manifestations pacifistes qui ont suivi sa réélection en 2009 ont été réprimées dans le sang.

★ de Palestine

Depuis 1947, la Palestine est en guerre contre Israël et la population en souffre beaucoup. Notamment dans la bande de Gaza, entourée de territoires israéliens (hormis la frontière égyptienne) et coupée du monde.

★ du Viêtnam

Le Vietnam est une République socialiste structurée par le parti-État (le parti communiste vietnamien). C'est un régime autoritaire sur tous les plans. Son capitalisme est autoritaire et il exerce sur tous les plans un contrôle sans faille sur la population : harcèlement des bouddhistes et des chrétiens, chasse aux dissidents et répression de la cyberdissidence, répression syndicale, expropriation forcée des petits paysans, expulsion ou placement en détention des opposants politiques, etc.

Pourquoi quittent-ils leur pays ?

★ pour des raisons politiques

Certains sont des opposants politiques, militants syndicaux ou associatifs dont l'engagement est une menace pour leur vie ou leur liberté de s'exprimer et de circuler.

★ pour des raisons personnelles

Sans être engagés politiquement, certains fuient la guerre et ses horreurs, dans l'espoir de pouvoir élever leurs enfants loin de la violence. D'autres encore, partent parce qu'ils ne supportent plus de devoir cacher leur préférence sexuelle ou leur religion.

★ pour des raisons économiques

Enfin, dans de nombreux pays, quand un jeune termine ses études (quand il a eu la chance d'en faire), s'il ne connaît personne de bien placé, la

- la destruction des abris renforce le pouvoir des passeurs sur les migrants : contraints de se cacher, ils sont plus que jamais vulnérables, privés d'accès aux soins et à la nourriture, tenus dans l'ignorance de leurs droits et livrés, contre leur gré, à la seule loi des mafias ;
- la prétendue possibilité de demander l'asile s'assortit d'une application bornée du règlement Dublin II, qui piège les réfugiés dans des impasses et les laisse sans protection ;
- il est grotesque de proposer un « retour volontaire » vers des pays en guerre ou des dictatures meurtrières (Afghanistan, Érythrée, Irak, Iran, Somalie, Soudan...);
- il serait indigne de l'Europe de passer des accords avec la Libye ou la Turquie pour y refouler, avec les migrants, la question du respect des droits de l'homme ;
- les migrants sont des exilés sans refuge, qui ont d'abord besoin de protection : ils recherchent un asile bien plus qu'un « eldorado » ;
- si la question des migrations est un problème à Calais, à Patras (Grèce) ou à Lampedusa (Italie), à l'échelle européenne, les migrants ne sont pas un problème mais plutôt une solution à notre démographie en baisse.

Pour sortir de la loi de la « jungle », il faut remettre le système d'asile européen sur ses pieds en permettant aux migrants de demander asile dans le pays de leur choix, selon leurs liens familiaux, linguistiques ou culturels. Il faut également leur assurer des conditions d'accueil conformes à la dignité des personnes.

Combien ça coûte ?

Lors de l'examen du budget 2009, le Sénat a évalué le coût d'une expulsion à 20 970 euros.

Du centre de rétention au prix du vol aérien en passant par la mobilisation des effectifs de police pour accompagner la personne en situation irrégulière, voilà ce que coûte **l'expulsion d'une seule personne hors de France : 20 970 euros !**

Il suffit de multiplier ce chiffre par celui du nombre d'expulsions en 2008 qui s'élève à 29 796 pour atteindre **une somme totale de 624 822 120 euros (plus de 4 milliards de francs).**

En majorité ils reprennent la route clandestine vers le pays où ils ont commencé à vivre et à s'intégrer.

Nombreux sont les errants qui ont déjà fait trois, quatre, parfois cinq allers-retours à l'intérieur de l'Europe.

Ce qui coûte très cher au pays qui expulse (pour rien puisque l'expulsé revient) et au migrant, qui n'a décidément pas de place en ce monde.

La réponse de l'État français

Le seul geste de l'État français envers cette population dans la détresse a été l'ouverture du camp de Sangatte en 1999, géré par la Croix-Rouge.

Mais devant les difficultés de gestion et surtout devant l'insistance de la Grande-Bretagne, le camp a été fermé en novembre 2002 par monsieur Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, qui assurait que la question était résolue.

Depuis, la France n'a rien fait d'autre que de payer des fonctionnaires chargés d'intimider et de décourager les migrants et ceux qui leur viennent en aide (violences physiques, gardes à vue...).

Actuellement, l'État affiche la volonté de faire disparaître les abris de fortune sous prétexte de lutter contre les réseaux de passeurs.

Au contraire, la destruction des abris renforce le pouvoir des passeurs sur les migrants : contraints de se cacher, ils sont encore plus vulnérables, tenus dans l'ignorance de leurs droits et livrés, contre leur gré, à la seule loi des mafias.

La seule alternative proposée aux migrants est de retourner dans le pays qu'ils ont fui, ou de demander l'asile en France.

L'État français propose l'asile, mais il a la certitude que par le biais du règlement Dublin II et des empreintes prises dans les pays d'entrée en Europe, il lui sera possible d'expulser la majorité des éventuels demandeurs d'asile.

Détruire les jungles : une fausse solution

La destruction des abris de fortune n'est pas une réponse digne à la question que pose la présence de réfugiés dans notre pays :

seule alternative qui s'offre à lui est de devenir un vendeur ambulante ou de travailler dans des champs ou des usines. Gagner une misère en produisant ce qui sera vendu beaucoup plus cher dans les pays du Nord. Quelques-uns refusent cette fatalité et risquent leur vie pour un peu d'espoir.

La majorité des migrants s'installe d'abord dans un pays voisin dans l'espoir de rentrer un jour à la maison. Mais l'accueil des pays limitrophes n'est pas toujours exemplaire et les migrants doivent parfois reprendre la route pour aller plus loin.

Comment voyagent les migrants ?

Lorsqu'ils décident de partir, la plupart des migrants n'ont pas pour objectif d'atteindre l'Union européenne.

Ils se rendent d'abord dans les pays limitrophes. Mais ces pays voisins sont souvent eux-mêmes fragilisés ou dangereux.

Ils reprennent donc la route vers des pays plus sûrs : les pays de l'Union européenne. Les pays des Droits de l'homme où ils pensent trouver protection.

Ils franchissent illégalement les frontières administratives au risque de faire emprisonner ou de devoir payer les gardes frontalières s'ils se font prendre. Certains se font tuer par les douaniers.

Il y a aussi des frontières naturelles : les montagnes de l'Oural, le détroit du Bosphore, le golfe d'Aden, le désert du Sahara, la mer Méditerranée. Pour les franchir, il faut risquer sa vie. Risquer de mourir de soif, de froid ou noyé.

Tout cela coûte très cher. Il faut payer les passeurs, parfois soudoyer les forces de l'ordre et puis il faut vivre : manger, boire, dormir à l'abri.

Cela revient de cinq à dix fois plus cher que le prix d'un billet d'avion. L'argent est envoyé par la famille ou gagné sur place en faisant des petits boulots.

Pour les plus chanceux, le voyage dure quelques mois. Souvent, il se compte en années. Et nombreux sont ceux qui n'arrivent jamais...

Pourquoi la Grande-Bretagne ?

Les migrants entrent en Europe par l'Ukraine, la Grèce, l'Italie, Malte, Chypre ou l'Espagne, des pays qui n'arrivent plus à gérer dignement leur accueil.

L'insuffisance des possibilités d'hébergement et d'accompagnement social condamne nombre d'entre eux, s'ils restent, à des vies de clochards.

Alors ils reprennent la route et ceux qui arrivent à Calais sont convaincus, par le bouche à oreille, qu'ils ont tout intérêt à rejoindre la Grande-Bretagne.

Ce qui est vrai.

Car en France, comme dans la plupart des pays de l'UE, l'accueil réservé aux demandeurs d'asile est discutable. Nombreux sont ceux qui dorment dans la rue ou dans des foyers d'hébergement d'urgence, dans l'attente d'une place en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile).

Même si la Grande-Bretagne n'hésite pas à enfermer sans limite de temps les migrants, ou à les expulser vers des pays en guerre (Afghanistan, Irak...), la procédure de demande d'asile est plus rapide qu'en France, et les demandeurs sont tous pris en charge.

En outre, la législation du travail étant plus souple, il est plus facile pour un migrant de trouver un emploi en Grande-Bretagne, même si ces petits boulots sont souvent de l'exploitation...

Enfin, la plupart des migrants connaissent mieux l'anglais que d'autres langues européennes. Et beaucoup, comme les Érythréens (dont le pays a été colonisé par la Grande-Bretagne), ont de la famille là-bas : une mère, un frère...

Mais le règlement Dublin II leur interdit de choisir un pays d'accueil. Ils sont reconduits par la force en Grèce ou en Italie.

Quelles sont leurs conditions de vie en France ?

Les migrants ont tout à fait conscience de vivre dans l'illégalité, les forces de l'ordre et les administrations préfectorales le leur rappellent assez souvent.

Ils sont également conscients d'être une gêne pour les populations autochtones et ils se font le plus discret possible.

Les migrants survivent en installant des camps de fortune dans nos fossés, à Calais ou ses environs ou encore près des aires de repos des autoroutes qui y mènent.

Le port de Calais est le plus proche des côtes anglaises et c'est celui où le trafic routier est le plus important. Mais des camps de fortune existent aussi à Cherbourg et à Paris.

Chaque nuit, les migrants tentent de monter dans les camions qui font route vers la Grande-Bretagne en espérant que leur camion ne sera pas contrôlé.

Lorsqu'ils se font arrêter, ils sont fichés, parfois mis en détention durant quelques heures puis relâchés. Mais il arrive qu'on les enferme en CRA (Centre de Rétention Administrative) avant de les expulser vers le pays d'entrée en Europe.

Alors ils rejoignent leur campement le plus rapidement possible pour essayer encore et encore d'aller en Grande-Bretagne.

L'argent qu'ils ont leur est envoyé par la famille et leur sert principalement à voyager. Pour les soins, les vêtements et la nourriture, ils ne peuvent compter que sur la solidarité.

Le règlement Dublin II

Ce règlement, qui date de 2003, stipule qu'un demandeur d'asile doit déposer sa demande dans le premier pays de l'Union européenne où il a été fiché.

Ce sont souvent les pays d'entrée : Espagne, Italie, Grèce, Ukraine, Malte, Chypre, où les empreintes digitales des migrants sont prises par la police dès le passage de la frontière.

Ce sont dans ces pays-là que les migrants doivent demander l'asile. Ils se voient contraints de vivre dans un pays qu'ils n'ont pas choisi et qui souvent les accueille bien mal.

Beaucoup refusent cet état de fait et choisissent de vivre illégalement dans le pays où ils ont de la famille, dont ils parlent la langue et où ils ont une chance de gagner leurs vies, même petitement.

Et lorsqu'ils se font arrêter, comme bien souvent ils ne sont pas expulsés dans leurs pays d'origine, ils sont renvoyés dans le pays d'entrée en Union européenne.